CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Mise à disposition d'une flotte de gobelets réutilisables

Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette

Auteur :

81, Rue de la Fonderie

57390 Audun-le-Tiche

Voir le site internet

Laure-sophie Poiré

laure-sophie.poire@ccphva.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et d'éco-exemplarité, la Commnauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette a créé un partenariat avec la société ECOCUP afin de proposer aux communes et associations du territoire une large flotte de gobelets réutilisables pour les manifestations organisées.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Apporter une solution alternative à l'utilisation des gobelets jetables.

- Réduire considérablement le volume de déchets produits lors des manifestations et faciliter le nettoyage des sites.

- Sensibiliser les organisateurs et les participants.

- Faire connaître la Communauté de Communes par le biais des gobelets personnalisés.

Résultats quantitatifs

L'utilisation de la flotte de gobelets permet de réduire en moyenne par 3 le volume de déchets générés lors des manifestations.

Résultats qualitatifs

L'utilisation de la flotte de gobelets améliore considérablement la propreté des sites de manifestation.

MISE EN OEUVRE

Planning

Février-Avril 2014 : réunions de concertation et de planification avec les partenaires.

Mai-Juin 2014 : signature des conventions pour la mise à disposition de la flotte et son utilisation lors d'un festival annuel.

Juillet 2014 : première utilisation de la flotte.

Moyens humains

Animatrice en charge du programme de prévention des déchets.

ECOCUP.

Moyens financiers

Location, transport aller retour et stockage de la flotte pris en charge par ECOCUP.

Personnalisation de 15 000 gobelet CCPHVA : 3 510 €.

Personnalisation de 4 000 pour le festival : gratuit.

Facturation des gobelets manquants: 0,50 c€/verre (0,80 c€ puis 0,30 c€ remboursés par ECOCUP).

Lavage des gobelets : 0,08 c€/verre.

Mise en place d'une consigne à 1 € pour rembourser les frais éventuels.

Moyens techniques

Très peu de moyens techniques nécessaires dans le cadre du partenariat de location.

Stockage des gobelets dans les locaux d'ECOCUP tout au long de l'année.

Affichage pour la consigne, bacs de stockage et compteuses fournis par ECOCUP.

Partenaires mobilisés

ECOCUP.

Organisateurs.

Associations et communes.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Partenariat de location facilement mis en place.

Il faut néanmoins penser à garder une petite flotte de gobelets dans ses locaux pour répondre aux besoins des très petites manifestations. ECOCUP ne peut pas assurer un transport pour une centaine de gobelets. Cette petite flotte doit être gérée de la même façon avec la mise en place d'une consigne, d'un système de lavage et de comptage, etc.

Difficultés rencontrées

Un moyen sympa pour faire connaître la Communauté de Communes.

Recommandations éventuelles

Réservation de la flotte au moins 3 semaines en amont auprès d'ECOCUP.

Prévoir un système de facturation pour éviter les frais liés aux gobelets manquants et au lavage.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | EMPLOYE | MENAGE | CONSOMMATION DURABLE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions